



# LES PROPOSITIONS DE L'UIMM POUR LE QUINQUENNAT 2022-2027

La crise sanitaire a mis en lumière les **grandes fragilités de l'industrie française**. Ce n'est pas une surprise. Passée en 20 ans de la 6<sup>e</sup> à la 8<sup>e</sup> puissance industrielle dans le monde, la France est devenue l'**économie la plus désindustrialisée du G7**, avec le Royaume-Uni.

Or une **industrie forte**, c'est :

Un **commerce extérieur équilibré ou excédentaire**

Un **développement technologique suffisant**

Une **classe moyenne consolidée**

Des **territoires dynamiques**

Un **pays plus optimiste**

**La réindustrialisation de notre pays  
doit donc devenir une priorité nationale.**

Pour redevenir une puissance industrielle digne de ce nom, la France doit s'atteler à

## 3 défis majeurs

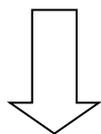
### 1 - Refonder notre modèle social

Mis en place à la Libération, notre modèle social français a mal vieilli.

A l'origine conçue comme une assurance sociale, la protection sociale a progressivement intégré des mécanismes de solidarité.

Par ailleurs, elle est devenue très coûteuse. Résultat : la France se situe aujourd'hui largement en tête des États-providence les plus coûteux.

Or le financement de ces dépenses repose plus qu'ailleurs sur des cotisations prises en charge par les employeurs : plus de 40 % des ressources de la protection sociale en France, contre 35 % pour la moyenne de l'UE.



**Le poids et les modalités de financement de notre protection sociale sont devenus l'un des facteurs majeurs de la dégradation de la compétitivité de l'industrie française.**

### Les principales propositions

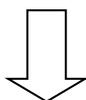
- **Réformer l'organisation et le financement de la protection sociale** en effectuant une partition entre un volet de solidarité géré par l'Etat et financé par l'impôt, et un volet assurantiel géré par les partenaires sociaux et/ou le privé et financé par les cotisations sociales.
- **Alléger les cotisations employeurs de 17 milliards € supplémentaires** en substituant à l'ensemble des allègements une « franchise » de cotisations applicable à tous les salaires jusqu'à 4,5 smic couplée avec un allègement des cotisations au niveau du smic et décroissant jusqu'à 1,5 smic.
- **Relever de 62 à 65 ans l'âge légal de départ à la retraite d'ici à 2035**, et sous-indexer la revalorisation des pensions d'un point par rapport à la hausse des prix. Pour être efficace, cette réforme doit intégrer une remise à plat de tous les dispositifs de départs anticipés, ainsi que des mesures pour favoriser l'emploi des seniors.



## 2- Rénover notre système éducatif et de formation professionnelle

Les enquêtes internationales attestent des médiocres performances du système éducatif français : écart croissant entre bons et mauvais élèves, avec un fort impact de l'origine socio-économique ; niveau très dégradé en mathématiques et sciences ; investissement trop ciblé sur le lycée et le collège au détriment de l'élémentaire et du primaire.

L'orientation scolaire et professionnelle est défaillante et l'enseignement professionnel reste considéré comme une voie de garage.



**L'inefficacité du système éducatif se traduit par une faiblesse des compétences de la population active, d'où les difficultés persistantes de l'industrie à trouver les compétences nécessaires à son développement.**

## 3- Faciliter les mutations du travail

2 révolutions concernant le travail sont en cours dans les entreprises industrielles.

Dans les usines, pour tirer le meilleur parti de la transformation numérique de la production, on assiste à l'émergence d'organisations « responsabilisantes », reposant notamment sur la mise en place d'ilots de production. Les salariés y travaillent de façon collaborative avec un minimum de hiérarchie.

Dans les bureaux et les services supports de la production, se généralise une forme d'organisation de travail hybride, entre travail présentiel et télétravail, de façon à concilier performance de l'entreprise et attentes des salariés.



**Ces nouvelles formes d'organisation du travail sont en phase avec les aspirations des jeunes générations. Elles peuvent donc devenir un puissant levier d'attractivité.**

### Les principales propositions

- **Faire de l'acquisition des savoirs de base par tous les élèves la priorité n°1 de notre système éducatif.**
- **Confier la responsabilité des lycées professionnels sur les filières industrielles au ministère de l'Industrie** avec mission d'assurer une vraie complémentarité entre lycées et CFA industriels.
- **Confier le pilotage de l'orientation aux régions** en coordination avec les rectorats et les universités.
- **Créer un dispositif d'incitation fiscale** (crédit d'impôt formation) se substituant à la mutualisation des fonds de formation, qui bénéficierait aux entreprises engageant des dépenses pour développer les compétences de leurs salariés.

### Les principales propositions

- **Faire en sorte que le travail paye plus que l'inactivité :**
  - Conforter les mesures de la récente réforme de l'assurance-chômage qui incitent à la reprise rapide d'un travail,
  - Confier la coordination des acteurs publics de l'emploi aux régions.
- **Faciliter, sécuriser et simplifier les transitions professionnelles à froid** en ne retenant que 2 dispositifs dont il faut assouplir les modalités d'accès :
  - **Pro-A** pour les reconversions internes à l'entreprise.
  - **Le congé de mobilité** pour les reconversions externe.